



Rapport de Diagnostic Accessibilité

CG IMMOBILIER

Carré de l'Arc

**CARRÉ DE
L'ARC**

13 Juin 2016

Sommaire

1^{ère} partie : PRÉSENTATION DU SITE & BÂTIMENT	Page
▶ Présentation générale	3
▶ Analyse fonctionnelle	4
2^{ème} partie : ÉTAT DES LIEUX	6
<p>Situation générale du site & bâtiment au regard de la réglementation présentée sous la forme d'un relevé des obstacles à l'accessibilité</p>	
3^{ème} partie : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC	18
<p>Présenté sous la forme d'un tableau, le diagnostic décrit les Non-conformités et obstacles à l'accessibilité, ainsi que les préconisations d'amélioration et estimatifs financiers associés. Les Non-conformités et obstacles sont classés par ordre chronologique tels que relevés lors du « diagnostic exhaustif en marchant ».</p>	
4^{ème} partie : SYNTHÈSE	31
▶ Indicateurs Accessibilité A2CH	
▶ Présentation des 3 scénarios de mise en accessibilité :	
• Estimatif des coûts	
• Répartition des coûts selon les niveaux d'impacts	
▶ Ventilation des coûts selon :	
• La décomposition spatiale du site & bâtiment	
• Le zonage fonctionnel du site & bâtiment	

Présentation générale

Le Carré de l'Arc est un ERP de type W (catégorie non communiquée par la Maîtrise d'Ouvrage).

Le Carré de l'Arc dispose d'un accès unique (véhicules et piétons) depuis le rond-point du Canet de Meyreuil

Le Carré de l'Arc comporte 3 bâtiments distincts :

► **Bâtiment A de plain-pied avec :**

- 1 entrée :
 - entrée, via une pente
- 2 niveaux :
 - RDC
 - R+1

► **Bâtiment B de plain-pied avec :**

- 1 entrée :
 - entrée, via une pente
- 2 niveaux :
 - RDC
 - R+1

► **Bâtiment C de plain-pied avec :**

- 1 entrée :
 - entrée, via une pente
- 2 niveaux :
 - RDC
 - R+1

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

1^{ère} PARTIE

**Description
du site &
Bâtiment**



Analyse fonctionnelle

Les 3 bâtiments sont composés de façon identique :

RDC

- Circulations horizontales
- Bureaux
- Sanitaires handicapés

R+1

- Circulations horizontales
- Bureaux
- Sanitaires

Les circulations verticales des bâtiments sont assurées par :

▶ Transport vertical :

- Absence d'ascenseur
- Les dispositions réglementaires n'imposent pas l'installation d'un ascenseur

▶ Escaliers :

- 1 escalier par bâtiment

LEGENDE

● : Les points de contrôle marqués d'un point rouge sont des non-conformités à l'accessibilité d'ordre **RÉGLEMENTAIRE**.

■ : Les points de contrôle marqués d'un carré bleu identifient les obstacles à l'accessibilité **ne relevant pas des obligations réglementaires**. Il s'agit donc de recommandations visant une meilleure accessibilité pour Tous.

Chacun de ces points est décrit dans la 3^{ème} partie du rapport intitulée « Diagnostic ». Les non-conformités et les obstacles sont numérotés afin de pouvoir être « tracés » tout au long du rapport.

1 - CHEMINEMENT EXTÉRIEUR	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Caractéristiques dimensionnelles du cheminement	●				
Cheminement accessible depuis le stationnement adapté	●				
Espace de rotation sur cheminement	●				
Passage-piéton sécurisé				●	
Cheminement avec contraste tactile et visuel				●	
Repérage des éléments structurant le cheminement				●	
État du sol	●				
Caractéristiques liées à une pente				●	
Seuil et Ressaut				●	
Rupture de niveau				●	
Obstacle en hauteur et saillie latérale				●	
Accessibilité des équipements extérieurs Le cheminement accessible permet notamment à une personne ayant une déficience visuelle ou auditive de se localiser, s'orienter et atteindre le bâtiment en sécurité, et permet à une personne ayant une déficience motrice d'accéder à tout équipement ou aménagement donné à l'usage.		●			1.1
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande	●				

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

2^{ème} PARTIE

État des
lieux

1 - CHEMINEMENT EXTÉRIEUR	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Contrôle d'accès : interphonie				●	
Atteinte du système de communication et commandes	●				
Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique				●	
Repérage des parois vitrées				●	
Espace de manœuvre de porte				●	
Largeur des portails, portillons sur les cheminements extérieurs	●				
Poignée de portail				●	
Effort d'ouverture				●	
Volée de 3 marches ou plus				●	
Volée de moins de 3 marches				●	
Protection visuelle et/ou tactile sous escalier				●	
Éclairage et niveau d'éclairement	●				
Feux tricolores				●	
2 - STATIONNEMENT	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Nombre et ratio de places adaptées	●				

RELEVÉ DES OBSTACLES

2 - STATIONNEMENT	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Situation de la place adaptée Les places de stationnement adaptées nouvellement créées sont localisées à proximité d'une entrée, de la sortie accessible, du hall d'accueil ou de l'ascenseur et reliées à ceux-ci par un cheminement accessible. La borne de paiement est située dans un espace accessible Dans les parcs de stationnement en ouvrage enterrés ou aériens, les places de stationnement adaptées et réservées aux personnes handicapées peuvent être concentrées sur les deux niveaux les plus proches de la surface.		●			2.1
Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée Les places adaptées, quelle que soit leur configuration, notamment lorsqu'elles sont réalisées dans un volume fermé, sont telles qu'un usager en fauteuil roulant peut quitter l'emplacement une fois le véhicule garé. <ul style="list-style-type: none"> • Largeur ≥ 3,30 m • Longueur ≥ 5 m • Espace horizontal au dévers près de 3 % Pour les places situées en épi ou en bataille, lorsque des travaux sont réalisés ou lorsque de nouvelles places sont créées, une surlongueur de 1,20 m est matérialisée sur la voie de circulation des parcs de stationnement par une peinture ou une signalisation adaptée au sol afin de signaler la possibilité pour une personne en fauteuil roulant de sortir par l'arrière de son véhicule.		●			2.2
Raccordement au cheminement	●				
Signalisation du stationnement adapté Chaque place adaptée destinée au public doit être repérée par un marquage au sol ainsi qu'une signalisation verticale.		●			2.3
Éclairage et niveau d'éclairage Le parc de stationnement doit comporter un dispositif d'éclairage répondant aux exigences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'éclairage 20 lux en tout point des circulations piétonnes du parc de stationnement • Niveau d'éclairage 20 lux en tout autre point du parc de stationnement Lorsque la durée de fonctionnement d'un système d'éclairage est temporisée, l'extinction doit être progressive. Dans le cas d'un fonctionnement par détection de présence, la détection doit couvrir l'ensemble de l'espace concerné et deux zones de détection successives doivent obligatoirement se chevaucher.		●			2.4
Contrôle d'accès & interphonie				●	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

2^{ème} PARTIE

État des
lieux

2 - STATIONNEMENT	Conforme	Non conforme	Recom-mandation	Sans objet	N°
Signalisation du croisement piétons / véhicules				●	
Place adaptée boxée				●	
Obstacle en hauteur et saillie latérale dans un parking couvert				●	

3 - ACCÈS AU SITE ET AU(X) BÂTIMENT(S)	Conforme	Non conforme	Recom-mandation	Sans objet	N°
Triple contrainte				●	
Repérage de l'entrée principale	●				
<p>Contrôle d'accès : interphonie</p> <p>Tout dispositif visant à permettre ou restreindre l'accès au bâtiment, ou à se signaler au personnel, doit être facilement repérable visuellement par un contraste visuel ou une signalétique.</p> <p>Tout signal lié au fonctionnement d'un dispositif d'accès doit être sonore et visuel.</p> <p>S'il existe un contrôle d'accès à l'établissement, le système doit permettre à des personnes sourdes ou malentendantes, ou des personnes muettes, de signaler leur présence au personnel et d'être informées de la prise en compte de leur appel. En particulier, et en l'absence d'une vision directe de ces accès par le personnel, les appareils d'interphonie sont munis d'un système permettant au personnel de l'établissement de visualiser le visiteur.</p> <p>Un espace de manoeuvre avec possibilité de demi-tour est nécessaire devant les portes desservies par un cheminement accessible qui comportent un système de contrôle d'accès.</p> <p>Lors de leur installation ou de leur renouvellement, les appareils d'interphonie comportent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une boucle d'induction magnétique respectant les dispositions réglementaires. • un retour visuel des informations principales fournies oralement. 		●		3.1 3.2	

RELEVÉ DES OBSTACLES

3 - ACCÈS AU SITE ET AU(X) BÂTIMENT(S)	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
<p>Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique</p> <p>Lorsqu'une porte comporte un système d'ouverture électrique, le déverrouillage doit être signalé par un signal sonore et lumineux. Le système d'ouverture des portes est utilisable en position « debout » comme en position « assis ».</p> <p>Un espace de manoeuvre avec possibilité de demi-tour est nécessaire devant les portes desservies par un cheminement accessible qui comportent un système de contrôle d'accès.</p> <p>Lorsqu'il existe un dispositif de déverrouillage électrique, il permet à toute personne à mobilité réduite d'atteindre la porte et d'entamer la manoeuvre d'ouverture avant que la porte ne soit à nouveau verrouillée. Le bouton de déverrouillage de la porte présente un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement.</p>		●			3.3 3.4 3.5 3.6 3.7 3.8
<p>Atteinte du système de communication et commandes</p> <p>Les systèmes de communication entre le public et le personnel, ainsi que les dispositifs de commande manuelle mis à la disposition du public, doivent répondre aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être situés à plus de 0.40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant ; • Être situés à une hauteur comprise entre 0.90 m et 1.30 m. <p>Dans le cas d'une rampe amovible ou escamotable, l'installation d'un dispositif permettant à la personne handicapée de signaler sa présence au personnel de l'établissement, tel qu'une sonnette, est obligatoire.</p> <p>Ce dispositif de signalement répond aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être situé à proximité de la porte d'entrée ; • être facilement repérable ; • être visuellement contrasté vis-à-vis de son support ; • être situé au droit d'une signalisation visuelle, tel qu'un panneau, pour expliciter sa signification ; • comporter un système indiquant son bon état de fonctionnement, dans le cas d'une rampe amovible automatique ; • être situé à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m, mesurés depuis l'espace d'emprise de la rampe et à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant. <p>L'utilisateur est informé de la prise en compte de son appel.</p>		●			3.9 3.10 3.11
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande	●				
Seuil et ressaut				●	
Espace de manoeuvre (porte en tirant / en poussant) et sas	●				
Largeur des portes pour des locaux recevant < 100 personnes	●				

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

2^{ème} PARTIE

État des lieux

3 - ACCÈS AU SITE ET AU(X) BÂTIMENT(S)	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Largeur des portes pour des locaux ≥ 100 personnes				●	
Largeur portique de sécurité				●	
Porte à tambour / tourniquet				●	
Porte automatique : réglage et détection				●	
Repérage des portes comportant une surface vitrée importante	●				
Poignée de porte Les poignées de porte doivent être facilement préhensibles et manœuvrables en position « debout » comme « assis », y compris par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet. Il est recommandé que les poignées soient de couleur contrastée par rapport à la porte.		●			3.12
Effort d'ouverture L'effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50 N, que la porte soit ou non équipée d'un dispositif de fermeture automatique.		●			3.13
Pente et rampe	●				

4 - CIRCULATION INTÉRIEURE HORIZONTALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Repérage et guidage				●	
Caractéristiques dimensionnelles liées à la circulation intérieure horizontale	●				
Caractéristiques dimensionnelles liées à une pente / rampe				●	
Seuil et Ressaut				●	
État du sol	●				
Obstacle en hauteur et saillie latérale				●	

RELEVÉ DES OBSTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ	
CARRÉ DE L'ARC Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590 Meyreuil	Bâtiment ERP Type W Catégorie NC
Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016	Par : Emmanuelle LANGUEDOC

4 - CIRCULATION INTÉRIEURE HORIZONTALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Repérage des parois vitrées				●	
Éclairage et niveau d'éclairage	●				
Atteinte des commandes, équipements, mobiliers				●	
Espace d'usage devant mobilier, équipement et commande Un espace d'usage est nécessaire devant chaque équipement ou aménagement situé le long du cheminement, afin d'en permettre l'atteinte et l'usage (largeur 0.80 m x longueur 1.30 m).		●			4.1
Présence de mobilier encombrant				●	
Rupture de niveau				●	
Volée de 3 marches ou plus				●	
Volée de moins de 3 marches				●	

5 - CIRCULATION INTÉRIEURE VERTICALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Repérage de l'escalier depuis l'entrée ou le hall	●				
Étage et prestation de service accessible par ascenseur				●	
Étage(s) comportant des locaux ouverts au public desservi(s) par ascenseur				●	
Signalisation de la desserte sélective des escaliers, ascenseurs ou équipements mobiles				●	

5 - CIRCULATION INTÉRIEURE VERTICALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
<p>Caractéristiques liées à l'escalier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur de marche ≤ 17 cm • Giron ≥ 28 cm • Largeur ≥ 1 m entre mains courantes <p>En l'absence de travaux ayant pour objet de changer les caractéristiques dimensionnelles des escaliers, celles-ci peuvent être conservées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bande d'éveil à la vigilance en partie haute de chaque palier intermédiaire, pour les personnes présentant une déficience visuelle. Une bande d'éveil à la vigilance présente les caractéristiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Constituée de plots régulièrement espacés ; • Largeur suffisante pour être détectée à la canne et pour ne pas être enjambée par le piéton ; • Visuellement contrastée par rapport à son environnement immédiat ; • Non glissante ; • Ne présente pas de gêne pour les personnes présentant des difficultés pour se déplacer ; • Placée à une distance de la zone de danger correspondant au pas de freinage. • Contremarche de 10 cm minimum pour les première et dernière marches ; contrastée visuellement • Nez de marche non glissants, visuellement contrastés sur au moins 3 cm en horizontal • Main courante : <ul style="list-style-type: none"> • Main courante de chaque côté • Si l'installation d'une seconde main courante réduit le passage à une largeur < 1 m, une seule main courante est exigée • Dans les escaliers à fût central de diamètre inférieur ou égal à 0,40 m, une seule main courante est exigée • Dans les escaliers à fut central, une discontinuité de la main courante est autorisée dès lors que celle-ci permet son utilisation sans danger et que sa longueur est inférieure à 0,10 m <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur main courante : entre 0.80 et 1.00 m • Continue, rigide et facilement préhensible • Dépassant les première et dernière marches de la largeur d'un giron • Différenciée du support par un éclairage particulier ou un contraste visuel • Eclairage : <p>Le dispositif d'éclairage artificiel doit permettre d'assurer des valeurs d'éclairage mesurées au sol, d'au moins 150 lux en tout point de chaque escalier.</p> <p>Lorsque la durée de fonctionnement d'un système d'éclairage est temporisée, l'extinction doit être progressive. Dans le cas d'un fonctionnement par détection de présence, la détection doit couvrir l'ensemble de l'espace concerné et deux zones de détection successives doivent obligatoirement se chevaucher.</p> • Gradins : <p>Les emmarchements des gradins et les gradins ne sont pas considérés comme des circulations intérieures verticales ou horizontales.</p> 		●			5.1 5.2 5.3 5.4 5.5

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

2^{ème} PARTIE

État des lieux

5 - CIRCULATION INTÉRIEURE VERTICALE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Protection visuelle et/ou tactile sous escalier				●	
Éclairage et niveau d'éclairage	●				
Établissements hôteliers (0, 1, 2, 3 étoiles) : obligation d'un ascenseur - cas particulier				●	
Plate-forme élévatrice				●	

6 - ASCENSEUR	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
----------------------	--

7 - TAPIS, ESCALIERS ET PLANS INCLINÉS MÉCANIQUES	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
--	--

8 - SIGNALISATION & INFORMATION	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Visibilité	●				
<p>Lisibilité</p> <p>Les informations données sur ces supports doivent répondre aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être fortement contrastées par rapport au fond du support • La hauteur des caractères d'écriture doit être proportionnée aux circonstances : elle dépend notamment de l'importance de l'information délivrée, des dimensions du local et de la distance de lecture de référence fixée par le maître d'ouvrage en fonction de ces éléments. <p>Lorsque les informations ne peuvent être fournies aux usagers sur un autre support, la hauteur des caractères d'écriture ne peut en aucun cas être inférieure à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 mm pour les éléments de signalisation et d'information relatifs à l'orientation • 4,5 mm sinon. 		●		8.1 8.2	
<p>Compréhension</p> <p>La signalisation doit recourir autant que possible à des icônes ou à des pictogrammes. Lorsqu'ils existent, le recours aux pictogrammes normalisés s'impose.</p> <p>Les informations écrites recourent autant que possible aux lettres bâton. Ces informations sont concises, faciles à lire et à comprendre.</p> <p>Lorsque la signalétique repose sur un code, utilisant notamment différentes couleurs, celui-ci est homogène et continu dans tout l'établissement et sur tous les supports de communication.</p>		●			8.3 8.4 8.5 8.6

RELEVÉ DES OBSTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

9 - SORTIES	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
--------------------	--

10 - DISPOSITIF D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENT ET DISPOSITIF DE COMMANDE	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
--	--

11 - REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS (sous réserve de contrainte liée à hygiène et ambiance hygrométrique des locaux)	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Tapis : dureté (obstacle à la roue) et/ou présence de ressaut	●				
Qualité des revêtements et de l'acoustique	●				

12 - PORTES, PORTIQUES ET SAS	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Espace de manœuvre (porte en tirant / en poussant) et sas	●				
Largeur des portes pour des locaux recevant < 100 personnes	●				
Largeur des portes pour des locaux ≥ 100 personnes				●	
Porte automatique : réglage et détection				●	
Porte à tambour / tourniquet				●	
Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique				●	
Contrôle d'accès				●	
Largeur portique de sécurité				●	
Repérage des portes comportant une surface vitrée				●	
Poignée de porte Les poignées de porte doivent être facilement préhensibles et manœuvrables en position « debout » comme « assis », y compris par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet. Il est recommandé que les poignées soient de couleur contrastée par rapport à la porte.		●			12.1 12.2

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

2^{ème} PARTIE

État des lieux

12 - PORTES, PORTIQUES ET SAS	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Effort d'ouverture	●				
Repérage des éléments structurants (contraste visuel) En cas de travaux ou de leur renouvellement, les portes ou leur encadrement ainsi que leur dispositif d'ouverture présentent un contraste visuel par rapport à leur environnement.		●			12.3 12.4 12.5

13 - SANITAIRE	Conforme	Non conforme	Recommandation	Sans objet	N°
Cabinet d'aisances adapté	●				
Cabinet d'aisances adapté directement accessible depuis les circulations communes	●				
Espace de manœuvre avec possibilité de faire 1/2 tour (hors débattement de porte)	●				
Lavabo accessible dans le sas sanitaires Chaque niveau accessible, lorsque des sanitaires y sont prévus pour le public, doit comporter au moins un lavabo accessible. Les lavabos ou un lavabo au moins par groupe de lavabos sont accessibles aux personnes handicapées ainsi que les divers aménagements tels que notamment miroir, distributeur de savon, sèche-mains, patères.		●			13.1
Caractéristiques d'un lavabo accessible				●	
Batterie urinoirs				●	
Atteinte des accessoires Les divers aménagements tels que miroir, distributeur de savon, sèche-mains, ..., doivent être accessibles (hauteur comprise entre 0.90 m et 1.30 m, et à plus de 0.40 cm de tout angle rentrant). La partie basse du miroir doit être située à une hauteur de 1 m environ.		●			13.2

RELEVÉ DES OBSTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

CARRÉ DE L'ARC
Carré de l'arc Rond-point du Canet de Meyreuil - 13590
Meyreuil

Bâtiment ERP
Type W
Catégorie NC

Diagnostic réalisé le : 13 Juin 2016

Par : Emmanuelle LANGUEDOC

2^{ème} PARTIE

État des
lieux

13 - SANITAIRE	Conforme	Non conforme	Recom-mandation	Sans objet	N°
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif permettant de fermer la porte derrière soi • Espace d'usage latéral de 0.80 m x 1.30 m • Hauteur de la cuvette entre 0.45 et 0.50 m, abattant inclus • Lave-mains accessible d'une hauteur \leq 0.85 m • Barre d'appui latérale entre 0.70 et 0.80 m du sol, et supportant tout le poids d'un adulte • Commande de chasse d'eau facilement accessible et manœuvrable • Robinetterie facilement préhensible. 		●			13.3 13.4
Éclairage et niveau d'éclairage	●				

14 - ÉTABLISSEMENTS AVEC DOUCHES ET CABINES D'ESSAYAGE	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
---	--

15 - ERP RECEVANT DU PUBLIC ASSIS (salle de cinéma, amphithéâtre, ...)	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
---	--








16 - ÉTABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX À SOMMEIL (hôtel, hôpital, internat...)	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
--	--

17 - CAISSES DE PAIEMENT DISPOSÉES EN BATTERIES	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
--	--

18 - FICHE DE FAISABILITE SUR ENTREE	Domaine d'évaluation SANS OBJET pour ce bâtiment
---	--

RELEVÉ DES OBSTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité					Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Contrôle d'accès : interphonie		La hauteur d'atteinte de l'équipement est non-conforme, et/ou située dans un angle rentrant ne permettant pas l'approche du fauteuil roulant	3,1	△	●				Déplacer le dispositif d'accès pour le rendre atteignable	1	150,00 €	X	
Contrôle d'accès : interphonie		Le contrôle d'accès est dépourvu d'un signal visuel lors de son fonctionnement	3,2	△		●			Installer un signal visuel sur le dispositif de contrôle d'accès	2	530,00 €	X	
Accessibilité des équipements extérieurs		Les équipements ou aménagements donnés à l'usage ne sont pas accessibles	1,1	△	●				Déplacer l'équipement	3	50,00 €	X	

Abords/accès

Parking et extérieurs








DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Signalisation du stationnement adapté		La signalisation verticale est absente ou incomplète	2,3	○	●	●	●	●	Installer une signalisation verticale conforme au niveau de chaque place de parking handicapée	4	2 800,00 €	
Situation de la place adaptée		La place de stationnement adaptée n'est pas située à proximité de l'entrée du bâtiment (nombre : 2)	2,1	△	●	●	●	●	Aménager une place adaptée à proximité de l'entrée, du hall d'accueil ou de l'ascenseur	5	3 000,00 €	X
Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée		La place adaptée présente un dévers non-conforme (dévers relevé en % : 4 / nombre de place : 1 / Pas de surlongueur requise)	2,2	△	●				Reprendre la place de parking adaptée	6	1 500,00 €	X

Abords/accès

Parking et extérieurs




DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

	Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
		Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Abords/accès	Parking et extérieurs		Le parc de stationnement est dépourvu d'un dispositif d'éclairage	2,4	△	●	●	●	●	Installer un éclairage assurant un niveau d'éclairage conforme (20 lux sur les circulations piétonnes des parcs de stationnement et en tout autre point des parcs de stationnement)	7	7 200,00 €	X
	Compréhension		Absence de signalétique d'orientation (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 1)	8,3	○	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation à l'entrée du parking, adaptée à tous privilégiant les lettres en bâton. Prévoir l'intégration des informations en relief/braille	8	100,00 €	
Bat. A	Entrée		Le dispositif d'accès n'est pas facilement repérable	3,5	△	●			●	Contraster visuellement et tactilement le bouton de déverrouillage de la porte	9	30,00 €	X








DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

	Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
		Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Bat. A	Entrée	 <p>Contrôle d'accès : gâche électrique et porte à ouverture automatique</p>	Le temps de fonctionnement de la gâche électrique ne permet pas à la personne en fauteuil roulant, ou avec des cannes, d'atteindre la porte et d'entamer la manœuvre	3,8	△	●	●	●	Augmenter la temporisation de la gâche électrique	10	200,00 €	X	
	Entrée	 <p>Atteinte du système de communication et commandes</p>	La commande est située à une hauteur supérieure à 1.30 m , ou située dans un angle rentrant (<40 cm)	3,9	△	●			Déplacer la commande / le dispositif d'accès pour le rendre atteignable	11	150,00 €	X	
	Circulations horizontales	 <p>Poignée de porte</p>	Les poignées de porte sont peu repérables, par absence de contraste visuel	12,1	○	●		●	Installer des poignées repérables (et facilement préhensibles)	12	50,00 €		

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH	
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Bat. A Circulations horizontales	Lisibilité		La mauvaise position du support ne facilite pas la lecture des informations (nombre d'éléments concernés : 1)	8,2	○	●	●	●	●	Repositionner le support pour rendre les informations lisibles	13	0,00 €	
	Repérage des éléments structurants (contraste visuel)		Absence d'un repère tactile et/ou visuel continu pour appréhender la configuration du lieu	12,4	○		●		●	Peindre le cadre des portes à remplacer (largeur minimale de la bande : 5 cm)	14	50,00 €	
Sanitaires handicapés	Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		Absence d'un lave-mains dans le sanitaire adapté	13,4	△	●				Installer un lavabo conforme, avec robinetterie facilement manoeuvrable et siphon déporté, et hors angle dans chaque sanitaire handicapé	15	8 000,00 €	X








DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité					Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Lavabo accessible dans le sas sanitaires		Absence d'un lavabo accessible dans chaque sanitaire handicapé	13,1	△	●				Cf. Préconisation n°15	16	0,00 €	X	
Atteinte des accessoires		L'accessoire est mal positionné : hauteur non conforme et/ou dans l'angle (miroir, sèche-mains, distributeur, ...)	13,2	○	●				Repositionner le distributeur de serviette dans chaque sanitaire handicapé pour le rendre accessible	17	600,00 €		
Caractéristiques et aménagement intérieur du cabinet d'aisances adapté		La porte du sanitaire adapté n'est pas pourvue d'un dispositif de fermeture adapté (prévoir 6 éléments)	13,3	○	●				Installer une barre de rappel sur chaque porte de sanitaire handicapé	18	1 000,00 €		








Bat. A

Sanitaires handicapés

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Bat. B Entrée		Le dispositif d'accès n'est pas facilement repérable	3,3	△	●			●	Contraster visuellement et tactilement le bouton de déverrouillage de la porte	19	30,00 €	X
		La commande est située à une hauteur supérieure à 1.30 m , ou située dans un angle rentrant (<40 cm)	3,1	△	●				Déplacer la commande / le dispositif d'accès pour le rendre atteignable	20	150,00 €	X
		Le temps de fonctionnement de la gâche électrique ne permet pas à la personne en fauteuil roulant, ou avec des cannes, d'atteindre la porte et d'entamer la manœuvre	3,7	△	●	●		●	Augmenter la temporisation de la gâche électrique	21	200,00 €	X








DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Poignée de porte		Les poignées de porte sont peu repérables, par absence de contraste visuel	12,2	○	●	●			Installer des poignées repérables (et facilement préhensibles)	22	50,00 €	
Repérage des éléments structurants (contraste visuel)		Absence d'un repère tactile et/ou visuel continu pour appréhender la configuration du lieu	12,3	○		●		●	Peindre le cadre des portes à remplacer (largeur minimale de la bande : 5 cm)	23	50,00 €	
Lisibilité		Le support ne permet pas une lecture en position debout / assis (nombre d'éléments concernés : 1)	8,1	○	●	●	●	●	Repositionner le support (ou déplacer le mobilier environnant)	24	0,00 €	

Bat. B

Circulations horizontales

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC








Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Bat. C Entrée		Le dispositif d'accès n'est pas facilement repérable	3,4	△	●				Contraster visuellement et tactilement le bouton de déverrouillage de la porte	25	30,00 €	X
		Le temps de fonctionnement de la gâche électrique ne permet pas à la personne en fauteuil roulant, ou avec des cannes, d'atteindre la porte et d'entamer la manœuvre	3,6	△	●	●			Augmenter la temporisation de la gâche électrique	26	200,00 €	X
		La commande est située à une hauteur supérieure à 1.30 m , ou située dans un angle rentrant (<40 cm)	3,11	△	●				Installer un autre dispositif, à hauteur adaptée en position assise	27	150,00 €	X

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Bat. C
Circulations horizontales

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité					Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Entrée		L'effort nécessaire pour ouvrir la porte est supérieur à 50 N	3,13	○	●				Régler le ferme-porte pour obtenir un effort d'ouverture < 50 N	28	0,00 €		
		Les poignées de porte sont peu repérables, par absence de contraste visuel	3,12	○	●		●		Installer une poignée repérable et préhensible	29	50,00 €		
		L'espace d'usage au droit de l'équipement / la commande n'est pas conforme	4,1	△	●				Repositionner le support (ou déplacer le mobilier environnant)	30	0,00 €	X	








DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

	Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité				Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
		Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht	
Bat. C	Circulations horizontales		Absence d'un repère tactile et/ou visuel continu pour appréhender la configuration du lieu	12,5	○	●		●		Peindre le cadre des portes à remplacer (largeur minimale de la bande : 5 cm)	31	50,00 €	
			Absence de signalétique d'information (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 5)	8,6	○	●	●	●	●	Installer une signalétique handicapé sur chaque porte de sanitaire handicapé	32	200,00 €	
Circulations verticales	Escaliers A, B, C		Les première et dernière contremarches ne sont pas contrastées visuellement / contraste insuffisant	5,1	○			●	●	Contraster visuellement les première et dernière contremarches de chaque volée dans chaque bâtiment	33	420,00 €	

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

Circulations verticales

Escaliers A, B, C

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité					Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Caractéristiques liées à l'escalier		L'éveil à la vigilance en partie haute de l'escalier et/ou du palier intermédiaire, est absent	5,2	△	●			●	Installer une bande d'éveil à la vigilance en partie haute (par exemple, un appel de vigilance répondant à la norme NF P 98-351) dans chaque bâtiment	34	720,00 €	X	
Caractéristiques liées à l'escalier		Les nez de marche ne sont pas suffisamment contrastés	5,3	△		●		●	Contraster les nez de marche par la couleur	35	1 750,00 €	X	
Caractéristiques liées à l'escalier		La main courante ne dépasse pas la première marche et/ou dernière marches	5,5	△	●	●		●	Prolonger la main courante de la largeur du giron, avec retour	36	5 000,00 €	X	





DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE				
CARRÉ DE L'ARC	Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil	13590	Meyreuil	Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016
ERP	5	Catégorie NC		Par Emmanuelle LANGUEDOC

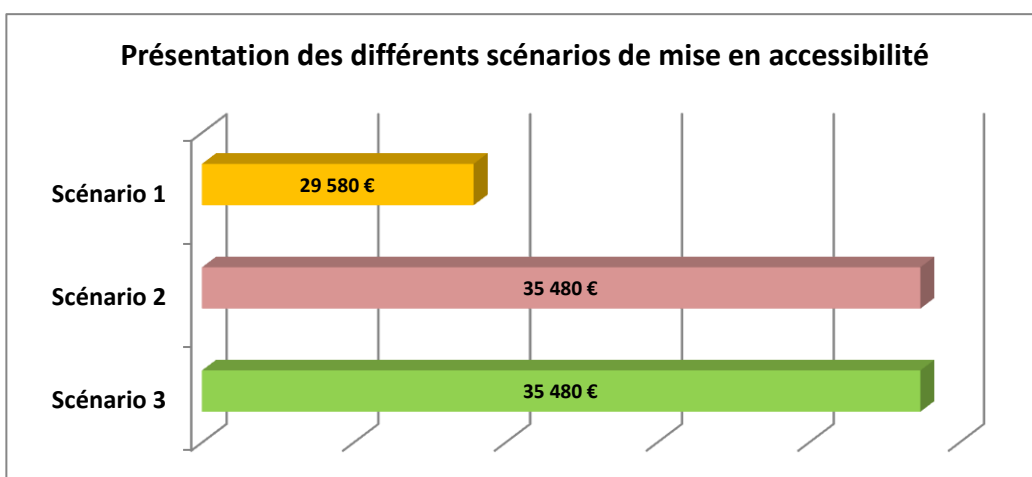
Circulations verticales

Escaliers A, B, C

Point examiné	Non-conformité / obstacle à l'accessibilité					Type de handicap concerné				Liste des préconisations			Avis motivé A2CH
	Photo de l'obstacle	Description de la non-conformité	N°	Impact					Description	N°	Estimatif en € Ht		
Caractéristiques liées à l'escalier		Une main courante est manquante sur un côté	5,4	△	●	●			Installer une main courante adaptée, dépassant les marches de la largeur du giron	37	540,00 €	X	
Compréhension		Absence de signalétique d'orientation (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 6)	8,4	○	●	●	●	●	Indiquer les N° d'étage	38	180,00 €		
Compréhension		Absence de signalétique d'orientation (nombre d'éléments de signalétique à prévoir : 3)	8,5	○	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous privilégiant les lettres en bâton. Prévoir l'intégration des informations en relief/braille	39	300,00 €		

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CARRÉ DE L'ARC Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil - 13590 Meyreuil	Bâtiment ERP Type 5 - Catégorie NC
Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016	Par Emmanuelle LANGUEDOC

Indicateur Accessibilité A2CH				
Situation AVANT travaux le : 13 juin 2016				
Taux global d'accessibilité	72,0%			
Handicap concerné				
Niveau d'accessibilité	66,2%	66,1%	87,2%	80,5%
Principaux Besoins Usager non satisfaits	UTILISER	CIRCULER	ENTRER - COMPRENDRE	S'ORIENTER - TROUVER L'INFO



SCENARIO 1 (▲ + △) : Mise en accessibilité progressive selon Avis Motivé A2CH





Il permet de traiter prioritairement les obstacles d'ordre réglementaire ayant un impact FORT et MOYEN sur la continuité de la chaîne de déplacement

SCENARIO 2 (▲ + △ + ○) : Mise en conformité réglementaire

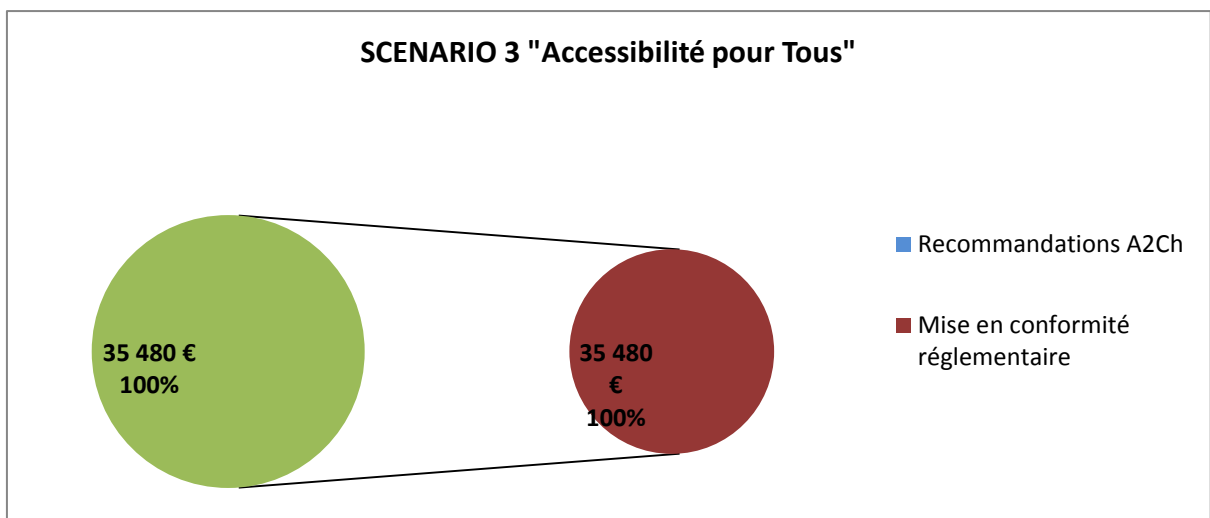
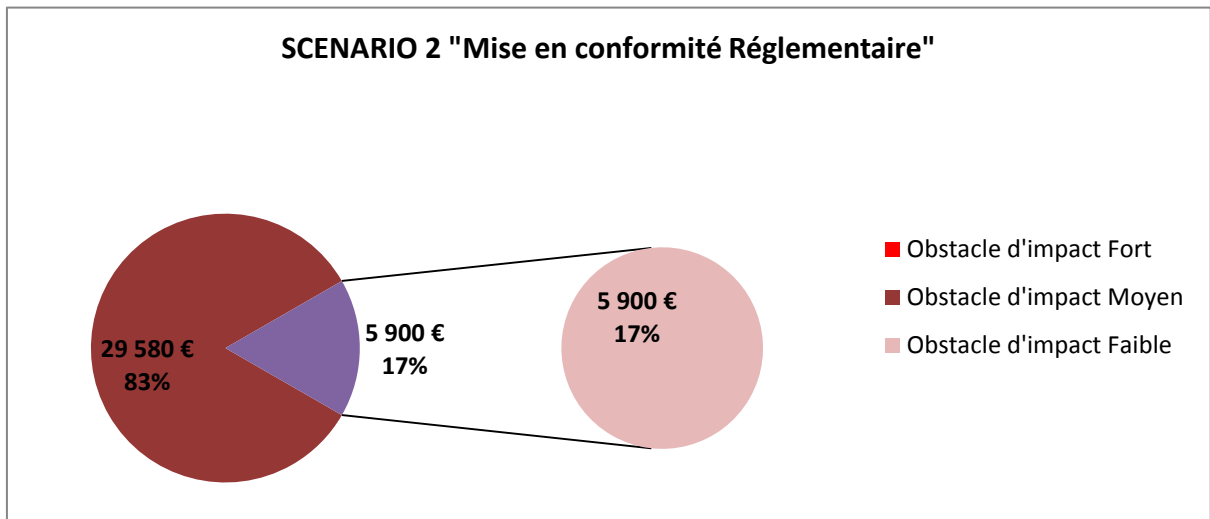
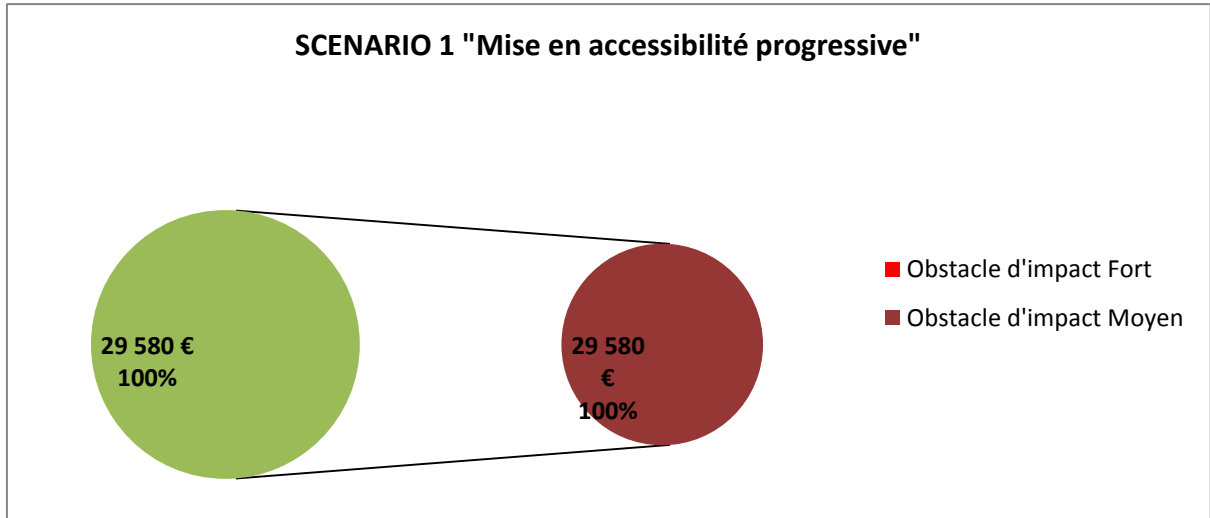
Il permet de traiter tous les obstacles d'ordre réglementaire (à faire avant le 1^{er} janvier 2015) pour atteindre un niveau d'accessibilité à 100 %

SCENARIO 3 (▲ + △ + ○ + ■) : Accessibilité pour Tous

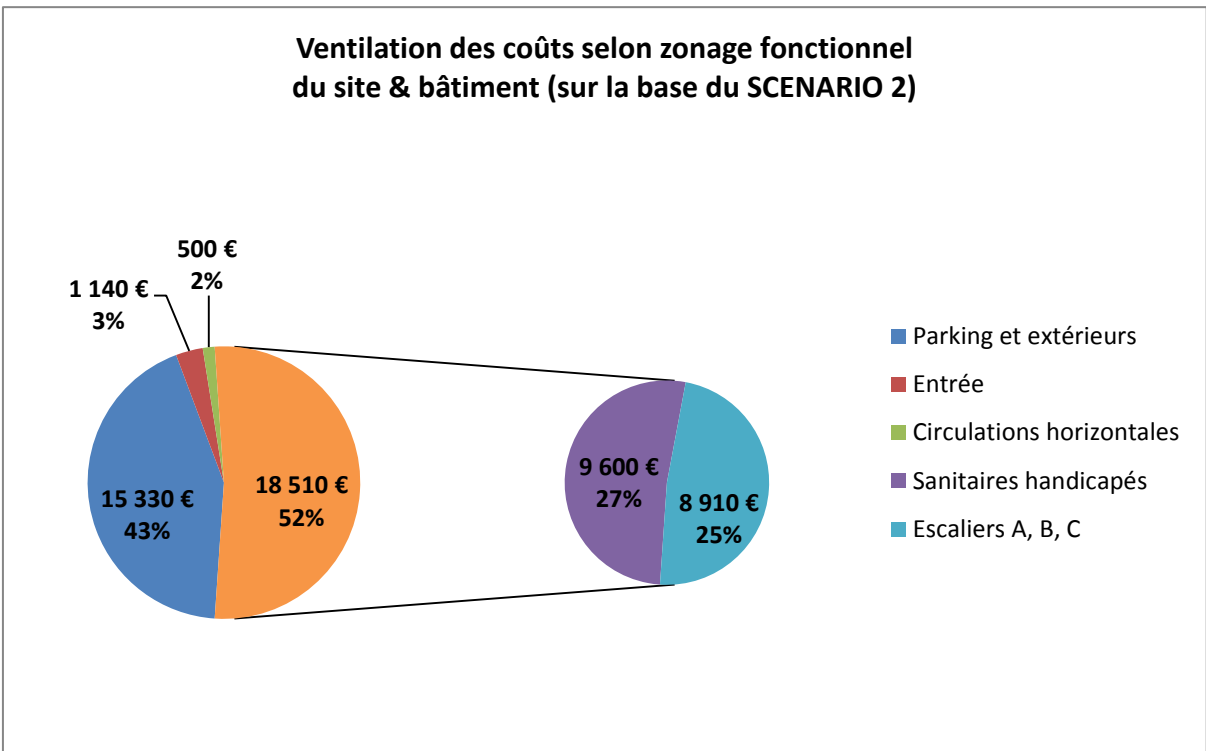
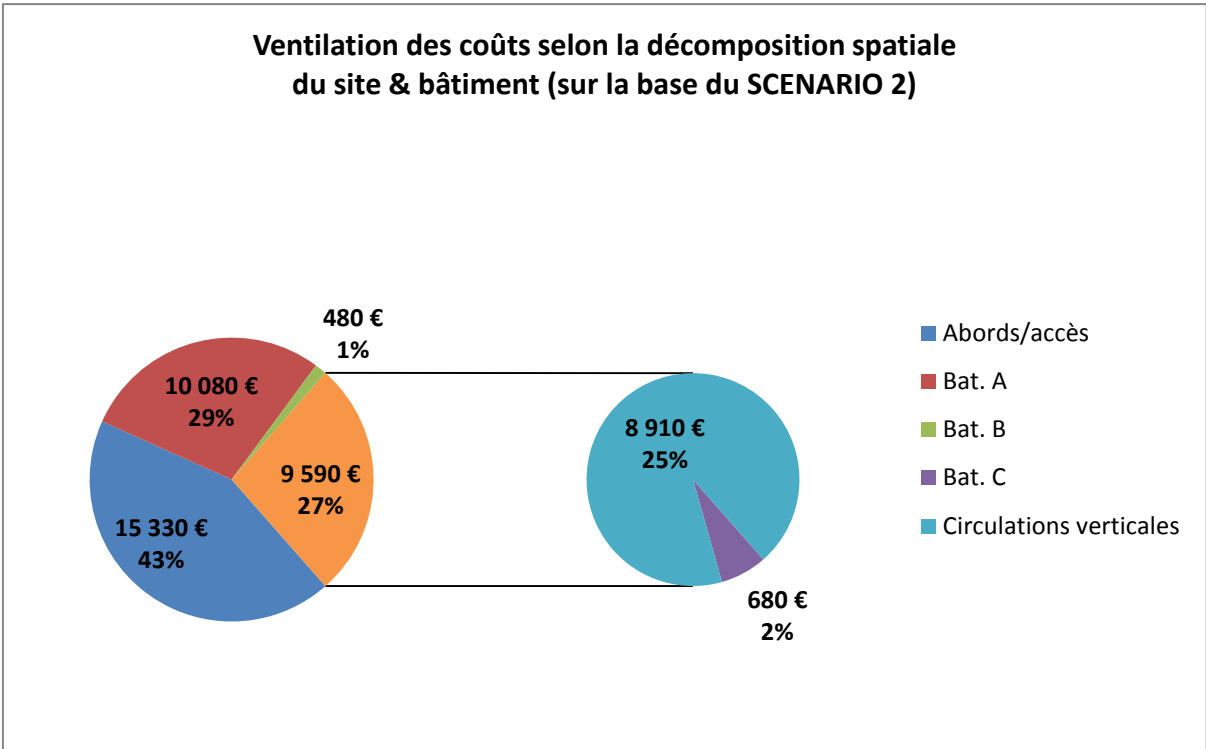
Il permet de traiter tous les obstacles d'ordre réglementaire + recommandations A2CH pour une meilleure Accessibilité pour tous

Indicateur Accessibilité A2CH				
Projection des taux d'accessibilité après réalisation des travaux				
SCENARIO 1 "Mise en accessibilité progressive" (▲ + △)				
Taux global d'accessibilité	86,5%			
Handicap concerné				
Niveau d'accessibilité	85,2%	82,6%	92,2%	85,9%
Besoins Usager à améliorer	UTILISER	REPERER	ENTRER	S'ORIENTER
Estimatif global (en € HT) du SCENARIO 1	29 580,00 €			

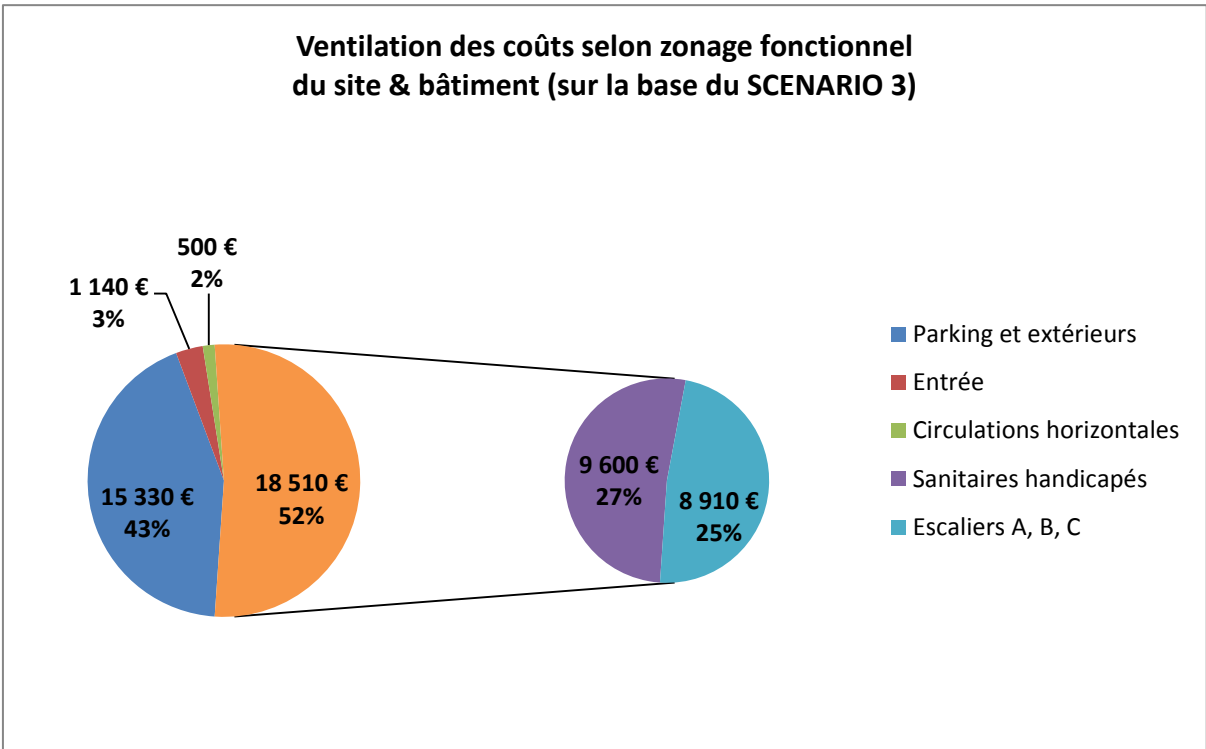
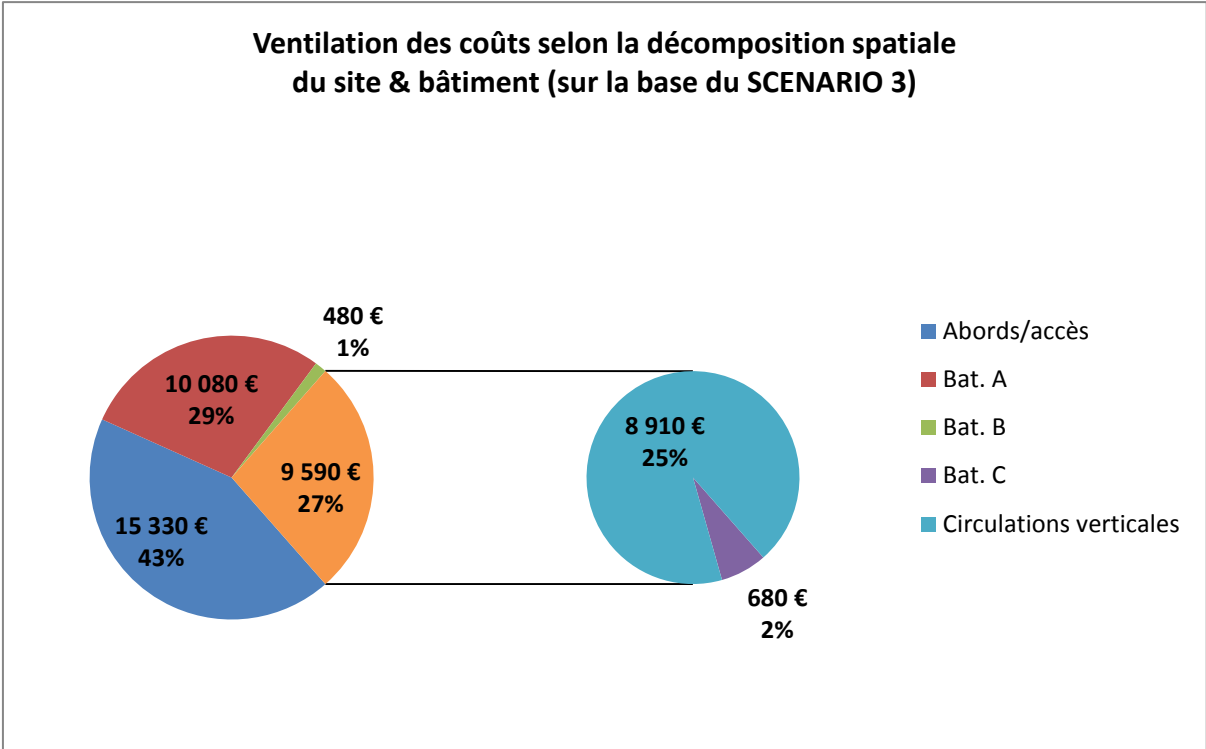
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CARRÉ DE L'ARC Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil - 13590 Meyreuil	Bâtiment ERP Type 5 - Catégorie NC
Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016	Par Emmanuelle LANGUEDOC



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CARRÉ DE L'ARC Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil - 13590 Meyreuil	Bâtiment ERP Type 5 - Catégorie NC
Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016	Par Emmanuelle LANGUEDOC

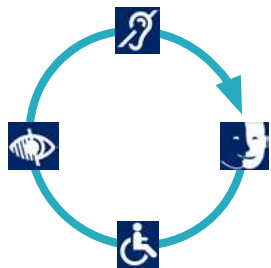


DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	
CARRÉ DE L'ARC Carré de l'arc Rond point du Canet de Meyreuil - 13590 Meyreuil	Bâtiment ERP Type 5 - Catégorie NC
Diagnostic réalisé le : 13 juin 2016	Par Emmanuelle LANGUEDOC





Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à Amf Paca. Cabinet de consultants en Ressources Humaines
en entreprise et animation de formations - Bâtiment classé ERP

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : Annette GALLET 04 42 20 06 29



Consultation du registre public d'accessibilité :



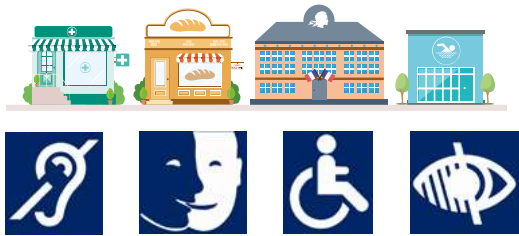
à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 441 254 265 00032

Adresse : Les Carrés de l'Arc Bât C - Rond-point du Canet 13590 Meyreuil



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Formation : Service accessible mais selon le handicap avec des difficultés potentielles: absence de signalétique d'orientation, effort d'ouverture de la porte, commande d'accès supérieur à 1m30..



Ce service sera accessible le : avec aide du personnel du centre de formation



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2. Toilettes - Service accessible mais selon le handicap avec des difficultés potentielles notamment pour l'accès au savon et sèche-mains (trop haut)



Ce service sera accessible le : avec aide du personnel du centre de formation



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non